

DEGRADATIONS / VANDALISME : En 2017, la commune avait été victime de plusieurs actes de vandalisme : bloc sanitaire de la Base de Loisirs, vitraux et projecteurs de l'église, défibrillateur de la mairie. Ces actes de vandalisme ne sont pas toujours pris en charge par les assurances et ont donc un coût important pour les finances de la commune.

En 2018, les dégradations sur les biens communaux continuent : panneau de signalisation arraché et rampe des escaliers de l'allée piétonnière qui relie la rue du champ dieu à la rue de la tannerie vandalisée.

